Avis public d'élection

Municipalité	Scrutin du (année mois jour)
Saint-Denis-sur-Richelieu	2017 11 05

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné aux électeurs de

Saint-Denis-sur-Richelieu
Municipalité

par Me Pascal Smith
Président d'élection , que :

1. le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures : Maire, conseiller #1, conseiller #2, conseiller #3, conseiller #4, conseiller #5 et conseiller #6

2. toute déclaration de candidature à ce ou ces postes devra être produite au bureau du président d'élection ou de l'adjoint désigné pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant, aux jours et aux heures suivants :

Du 2017 09 22 (année mois jour) au 2017 10 06 (année mois jour)

JOURS :	HEURES :						
lundi	De : 9 h	à : 12 h	De : 13 h	à : 16 h 30
mardi	De : 9 h	à : 12 h	De : 13 h	à : 16 h 30
mercredi	De : 9 h	à : 12 h	De : 13 h	à : 16 h 30
jeudi	De : 9 h	à : 12 h	De : 16 h	à : 20 h
vendredi	De : 9 h	à : 12 h	De : 13 h	à : 16 h

À NOTER - Le vendredi 2017 10 06 (année mois jour) **le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.**

3. si plus d'un candidat pose sa candidature à un même poste,

un scrutin sera tenu le : 2017 11 05 (année mois jour) **de 10 h à 20 h**

et un vote par anticipation sera tenu le : 2017 10 29 (année mois jour) **de 12 h à 20 h**

4. j'ai nommé pour agir à titre de secrétaire d'élection : Jacqueline Paré

5. j'ai nommé comme adjoint (pour recevoir les déclarations de candidature) : N/A

6. vous pouvez me joindre ou joindre l'adjoint désigné à cette fin, le cas échéant, à l'adresse et au numéro de téléphone suivants :

Président d'élection	Adjoint
Adresse : 599, chemin des Patriotes, Saint-Denis-sur-Richelieu	Adresse :
450 787-2244	
Ind. rég. Numéro de téléphone	Ind. rég. Numéro de téléphone

Signature

Donné à Saint-Denis-sur-Richelieu
Municipalité , le 2017 09 07 (année mois jour)

Président d'élection

SM-1 (09-06) D
Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, article 99